COMMUNIQUÉ DE PRESSE DÉSIGNÉ
Pour diffusion immédiate

NMG publie les résultats positifs de son évaluation économique préliminaire pour le Projet minier Uatnan – l'un des plus grands projets en développement de graphite au monde avec une VAN indicative de plus de 2 milliards $CA

- L'évaluation économique préliminaire du Projet minier Uatnan démontre une rentabilité attrayante pour une production ciblée d'environ 500 000 tonnes de concentré de graphite par an sur une durée de vie de 24 ans, ce qui en fait l'un des plus grands projets de graphite au monde.
- Le Projet minier Uatnan couvre le gisement de graphite du Lac Guéret de Mason Graphite, situé au Québec, au Canada.
- Les résultats indiquent un TRI après impôt de 25,9 % et une VAN au taux d'actualisation de 8 % de 2 173 millions $CA sur la base des projections de prix actuels pour le concentré en paillettes.
- Le Projet minier Uatnan soutient les plans d'expansion de la phase 3 de NMG avec des paramètres opérationnels et des volumes de production actualisés, en lien avec les discussions commerciales de la Société avec les équipementiers et les fabricants de cellules de batteries lithium-ion.
- NMG a étendu sa vision d'exploitation minière responsable au Projet minier Uatnan, dont l'objectif de transition vers des opérations entièrement électriques, la gestion environnementale avancée et le dialogue proactif avec les Premières Nations et les communautés, afin de fournir aux fabricants de batteries et de véhicules électriques des solutions à base de graphite extrait de manière responsable, transformé écologiquement et provenant de sources locales.
- Les actionnaires et les analystes sont invité.es à assister à une réunion d'information par webdiffusion pour les investisseurs aujourd'hui à 10h30 ET, organisée par l'équipe de direction de NMG : https://us06web.zoom.us/webinar/register/WN_PQUZCrddQuWmw0UUMersow

MONTRÉAL, CANADA, 10 janvier 2023 – Nouveau Monde Graphite Inc. (« NMG » ou la « Société ») (NYSE : NMG, TSX.V : NOU) en collaboration avec Mason Graphite Inc. (« Mason Graphite ») (TSX.V : LLG, OTCQX : MGPHF) publie les résultats d'une évaluation économique préliminaire (« EEP »), selon la Norme43-101 sur les normes de divulgation des projets miniers (« NI 43-101 »), pour un nouveau projet couvrant le gisement de graphite du Lac Guéret de Mason Graphite, le projet minier Uatnan (le « Projet minier Uatnan ») situé au Québec, Canada.

L'EEP, réalisée par les sociétés d'ingénierie BBA Inc. (« BBA ») et GoldMinds Geoservices Inc. (« GMG »), démontre une solide valeur économique pour les paramètres opérationnels et les volumes de production actualisés de NMG, visant la production d'environ 500 000 tonnes de concentré de graphite par an sur une durée de vie de la mine (« DVM ») de 24 ans. Le Projet minier Uatnan est actuellement l'un des plus importants projets en développement de production de graphite naturel au monde, alors que les fabricants de batteries et de véhicules électriques cherchent des alternatives locales pour s'approvisionner en solutions à base de graphite dans un contexte de demande croissante et de déficit structurel de production prévu dès cette année selon Benchmark Mineral Intelligence (décembre 2022).

Arne H Frandsen, président du conseil d'administration de NMG, a déclaré : *« La vision de NMG est de devenir le plus important producteur de graphite de qualité batterie d'Amérique du Nord. Le Projet minier Uatnan s'inscrit dans notre vision d'une croissance progressive et intégrée qui répond aux exigences du marché en matière de matériaux de graphite de haute qualité, d'approvisionnement local, de développement axé sur les principes ESG et de volumes importants pour répondre aux niveaux de production des véhicules électriques. En nous appuyant sur les succès de notre opération de graphite Matawine, je suis convaincu que l'expertise de notre équipe technique élargie nous permettra de développer ce qui devrait devenir l'une des plus grandes mines de graphite au monde. »*

Eric Desaulniers, fondateur, président et chef de la direction de NMG, a ajouté : « *Bien que le noyau de l'équipe technique de NMG soit extrêmement concentré sur le développement et l'avancement de nos projets de la phase 2 – la mine Matawinie et l'usine de matériaux de batterie de Bécancour – il est devenu de plus en plus important pour nos clients et stratégique pour nos actionnaires d'accélérer le déploiement de notre phase 3. Nous avons l'intention de saisir la plus grande part de marché possible pendant cette période historique de croissance de la fabrication de batteries au lithium-ion en Amérique du Nord et en Europe. Je suis impatient de travailler avec la Première Nation des Innus de Pessamit et les parties prenantes de la région de la Manicouagan pour relancer le développement minier de ce gisement de classe mondiale. L'EEP confirme l'énorme potentiel du Projet minier Uatnan comme levier de décarbonisation pour les marchés des technologies propres et de croissance socio-économique pour les communautés locales. Nous nous appuierons sur nos installations existantes de la phase 1, sur les mesures de gestion environnementale en cours d'élaboration pour nos opérations de la phase 2, sur nos technologies exclusives et sur nos pratiques ESG avérées pour faire progresser le Projet minier Uatnan vers le développement. »*

Résultats de l'EEP : Révéler le potentiel du Projet minier Uatnan

NMG et ses consultants ont revisité toutes les composantes du projet minier initial de Mason Graphite afin d'aligner le développement du gisement de graphite du Lac Guéret avec l'opportunité de marché actuelle et les exigences des clients potentiels. Le plus récent rapport technique de Mason Graphite (SEDAR, *Feasibility study update of the Lac Guéret Graphite Project* publié le 11 décembre 2018) prévoyait une production de 51 900 tonnes de concentré de graphite par an avec le concentrateur et le stockage des résidus situés hors site dans la ville de Baie-Comeau, à environ 285 km au sud par la route des opérations minières.

L'EEP optimise les Ressources minérales et vise à décupler le projet minier initial en ciblant la production d'environ 500 000 tonnes de concentré de graphite par an, entièrement destinées au marché de la fabrication de matériel d'anode. Le concentrateur a été déplacé pour se trouver à

proximité du gisement, les besoins en électricité qui pourraient être assurés par la centrale hydroélectrique de Manic-5, située à 70 km.

Conformément à l'approche minière responsable de NMG, les plans prévoient la restauration progressive du site avec le remblayage de la fosse avec des stériles miniers dans la mesure du possible. Une caractérisation supplémentaire des stériles et des résidus miniers sera incluse dans la prochaine phase d'ingénierie afin de sélectionner les technologies appropriées pour la gestion des résidus et des stériles. Les études d'inventaires et environnementales existantes seront mises à jour en fonction de la zone d'étude afin d'identifier tout problème environnemental, d'évaluer les impacts potentiels et de développer des alternatives pour le Projet minier Uatnan.

Les paramètres commerciaux ont été fixés en utilisant les projections actuelles de prix préparées par un expert d'une tierce partie pour le concentré en paillettes. La conception du Projet minier Uatnan a été adaptée aux besoins du marché des batteries et des véhicules électriques, en orientant les volumes de production vers la transformation à valeur ajoutée afin de produire un matériel d'anode actif. Le graphite naturel en paillettes devrait connaître un déficit structurel à partir de 2023 en raison de la croissance continue de la fabrication de batteries lithium-ion, dépassant la capacité d'approvisionnement des producteurs de graphite (Benchmark Mineral Intelligence, décembre 2022). Par conséquent, les perspectives du marché et les discussions commerciales actives de NMG indiquent des conditions favorables à la commercialisation de la production du Projet minier Uatnan.

Les points saillants économiques et les paramètres opérationnels développés dans l'EEP sont énumérés ci-dessous. Le graphite est exprimé en carbone graphitique (« Cg ») :

Tableau 1: Paramètres opérationnels du Projet minier Uatnan

PARAMÈTRES OPÉRATIONNELS	
DVM	24 ans
Taux de traitement annuel nominal	3,4 M de tonnes
Ratio stérile/minerai (DVM)	1,3 : 1
Teneur moyenne (DVM)	17,5% Cg
Récupération moyenne de graphite	85 %
Production annuelle moyenne de concentré de graphite (DVM)	500 000 tonnes
Pureté du produit fini	94 % Cg

Mise en garde : L'EEP est préliminaire et vise des Ressources minérales présumées qui trop spéculatives du point de vue géologique pour que l'on puisse faire valoir des considérations économiques qui permettraient de les classer dans la catégorie des Réserves minérales et rien ne garantit que l'EEP donnera les résultats escomptés. Les Ressources minérales qui ne sont pas des Réserves minérales n'ont pas démontré leur viabilité économique. Du rainurage et/ou des forages supplémentaires seront nécessaires pour convertir les Ressources minérales présumées en Ressources minérales indiquées ou mesurées. Il n'y a aucune certitude que le développement des ressources, la production et les prévisions économiques sur lesquels cette EEP est basée se réaliseront.

Tableau 2 : Faits saillants économiques du Projet minier Uatnan

FAITS SAILLANTS ÉCONOMIQUES	Projet minier Uatnan
VAN avant impôt (taux d'actualisation de 8 %)	3 613 M $CA
VAN après impôts (taux d'actualisation de 8 %)	2 173 M $CA
TRI avant impôt	32,6 %
TRI après impôt	25,9 %
Retour sur investissement avant impôt	2,8 ans
Retour sur investissement après impôts	3,2 ans

CAPEX initial	1 417 M $CAN
CAPEX de maintien	147 M $CAN
LOM OPEX	3 236 M $CAN
OPEX annuel	135 M $CAN
OPEX par tonne de concentré de graphite	268 $CA / tonne
Prix de vente du concentré	1 100 $US / tonne

Tous les coûts sont en dollars canadiens, à l'exception du prix de vente du graphite qui est en dollars américains.

Les dépenses d'investissement (« CAPEX ») et les dépenses opérationnelles (« OPEX ») ont été établies à partir des résultats des travaux d'essai, des devis des fournisseurs et des bases de données internes des consultants. Les estimations étant actuellement au sommet du marché sous l'influence des tendances inflationnistes, NMG, Mason Graphite et leurs consultants ont affiné les paramètres de conception, d'ingénierie et de construction pour permettre l'optimisation des coûts et l'établissement de prix compétitifs. L'énergie hydroélectrique propre et abordable du Québec est à la base de la structure économique du Projet minier Uatnan et soutient l'engagement indéfectible de NMG en matière de carboneutralité.

Compte tenu des modifications importantes apportées au projet original de Mason Graphite, NMG a initié un changement de nom avec la collaboration de la Première Nation des Innus de Pessamit. Le gisement est situé sur le Nitassinan, le territoire ancestral des Innus de Pessamit, dans un secteur appelé Ka uatshinakanishkat qui signifie « là où il y a du mélèze ». Ainsi, le nom Uatnan signifiant mélèze, un conifère très présent dans la région, a été choisi pour identifier la propriété et le projet. Le gisement de graphite identifié sur la propriété est toujours désigné comme le gisement du Lac Guéret.

La modélisation initiale indique que le Projet minier Uatnan créerait environ 300 emplois directs.

La propriété

La propriété Uatnan est actuellement constituée de 74 claims désignés sur carte totalisant 3 999,52 hectares (« ha »), détenus à 100 % par Mason Graphite. Le Projet minier Uatnan se trouve dans le Nitassinan, le territoire ancestral des Innus de Pessamit, et la municipalité de Rivière-aux-Outardes située dans la région administrative de la Côte-Nord, au Québec, au Canada, à environ 220 km à vol d'oiseau, au nord-nord-ouest de la communauté la plus proche, la ville de Baie-Comeau. Le projet minier Uatnan est accessible par la route 389 et ensuite en suivant des chemins forestiers de classe 1.

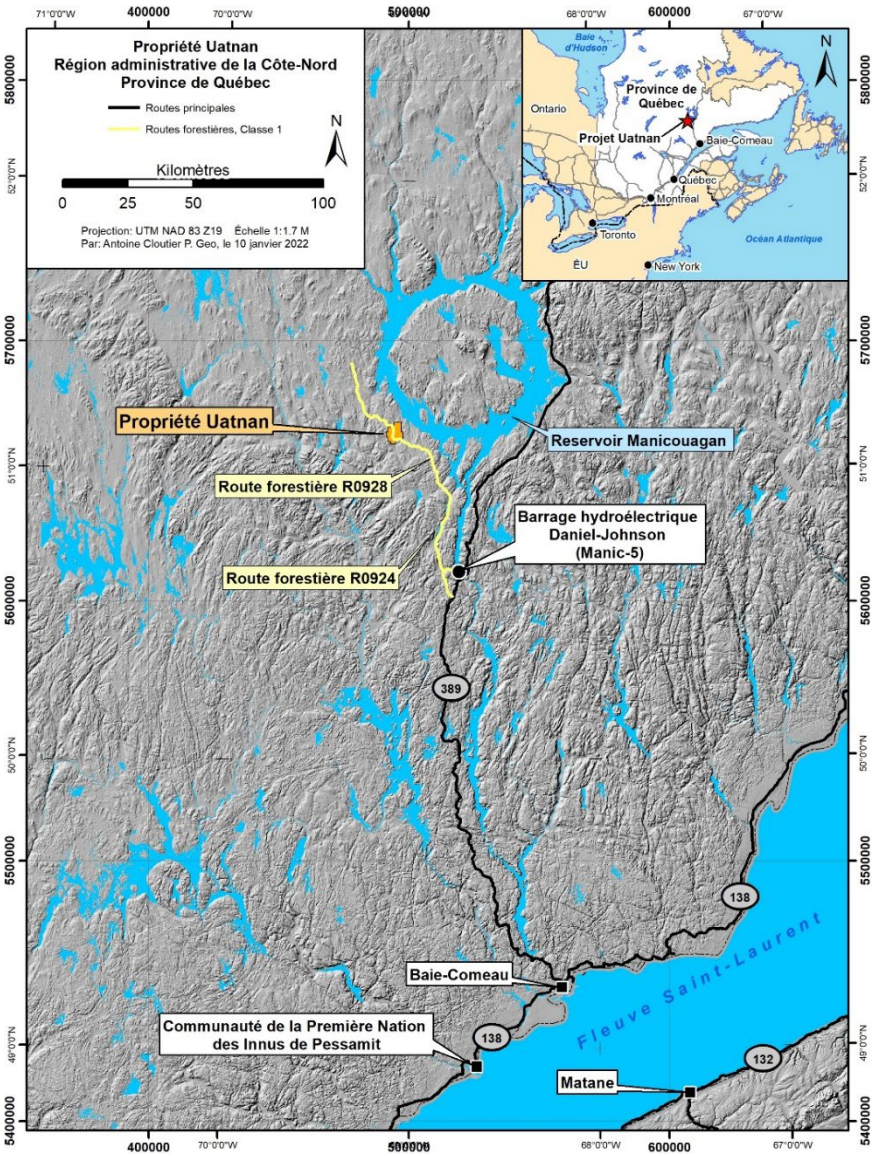

Figure 1 : Localisation de la propriété Uatnan

Les travaux d'exploration sur la propriété Uatnan visaient la minéralisation de graphite et consistent à ce jour en des travaux de géophysique aéroportée, de prospection, de géophysique au sol, d'échantillonnage de tranchées/rainurage et de carottage. Des échantillons de surface en vrac et des carottes ont également été prélevés pour des tests métallurgiques et géomécaniques. Les travaux d'exploration ont permis de découvrir une importante minéralisation de graphite en paillettes cristallin, ce qui a finalement conduit à l'identification de Ressources minérales et de Réserves minérales (voir le communiqué de presse de Mason Graphite du 9 novembre 2015). En raison de changements importants dans la portée du projet, comme mentionné ci-dessus, il a été décidé que le Projet minier Uatnan reviendrait au niveau de l'évaluation économique préliminaire.

Le 15 mai 2022, NMG a conclu un investissement pour explorer le développement potentiel de la propriété de graphite du Lac Guéret (maintenant la propriété Uatnan). Cette entente s'aligne sur la stratégie de croissance de NMG en vue d'établir une production de graphite naturel de grande envergure, évolutive et entièrement intégrée verticalement, du minerai aux matériaux de batterie, aux portes des marchés occidentaux.

Ressources minérales

Les Ressources minérales actuelles (tableau 3) ont été estimées pour la propriété Uatnan sur la base de 25 956 intervalles d'analyse recueillis à partir de 43 343,1 m de forage carotté et de 4 tranchées de surface fournissant 207 échantillons de rainurage totalisant 721,7 m. Des mesures appropriées de contrôle de la qualité, y compris l'insertion de duplicats, de blancs et de standards, ont été utilisées tout au long des programmes d'exploration et ont démontrées des résultats acceptables. Bien que les paramètres permettant de déterminer les perspectives raisonnables d'une éventuelle extraction économique (RPEE) aient été mis à jour (tableau 4), il n'y a pas de changements significatifs entre les Ressources minérales actuelles et les Ressources minérales publiées pour la dernière fois le 9 novembre 2015.

Tableau 2: Estimation actuelle des Ressources minérales en fosse

RESSOURCES MINÉRALES EN FOSSE	Tonnage (Mt)	Teneur (% Cg)	Cg (Mt)
Mesurées 5,75 % < Cg < 25 %	15,65	15,2	2,38
Cg mesuré > 25	3,35	30,6	1,02
Total mesurées	**19,02**	**17,9**	**3,40**
Indiquées 5,75 % < Cg < 25 %	40,29	14,6	5,89
Cg indiqué > 25	6,33	31,6	2,00
Total indiquées	**46,62**	**16,9**	**7,89**
Indiquées + Mesurées 5,75 % < Cg < 25 %	55,94	14,8	8,27
Indiquées + Mesurées Cg > 25	9,70	31,2	3,03
Total mesurées + indiquées	**65,64**	**17,2**	**11,30**
Présumées 5,75 % < Cg < 25 %	*15,35*	*14,9*	*2,28*
Cg présumé > 25	*2,47*	*31,8*	*0,79*
Total présumées	***17,82***	***17,2***	***3,07***

Notes :

1. Les Ressources minérales présentées dans ce tableau ont été estimées par M. Rachidi, géo. et C. Duplessis, ing. (QP) de GoldMinds Geoservices Inc. en utilisant Normes de définitions de l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (ICM) pour les ressources minérales et les réserves minérales.
2. Les Ressources minérales qui ne sont pas des Réserves minérales n'ont pas démontré leur viabilité économique. L'estimation des Ressources minérales peut être affectée de manière significative par des questions d'environnement, de permis, juridiques, de titre, de marché ou autres. La quantité et la teneur des Ressources minérales présumées rapportées sont de nature incertaine et il n'y a pas eu suffisamment de travaux pour définir ces Ressources minérales présumées comme des Ressources minérales indiquées ou mesurées. Il n'y a aucune certitude qu'une partie quelconque d'une Ressource minérale sera un jour convertie en réserves minérales.
3. Les Ressources minérales présentées ici ont été estimées avec une taille de bloc de 3mE x 3mN x 3mZ. Les blocs ont été interpolés à partir de composites de longueur égale (3 m) calculés à partir des intervalles minéralisés.
4. L'estimation des Ressources minérales a été réalisée à l'aide de la méthodologie de la distance inverse au carré en utilisant trois passages. Pour le premier passage, le nombre de composites a été limité à dix, avec un maximum de deux composites provenant du même trou de forage. Pour les passes deux et trois, le nombre de composites a été limité à dix, avec un maximum d'un composite provenant du même trou de forage.
5. Les Ressources minérales mesurées furent classées en utilisant un minimum de quatre trous de forage. Les Ressources indiquées ont été classées en utilisant un minimum de deux trous de forage. Les Ressources minérales présumées ont été classées à l'aide d'un minimum d'un trou de forage.
6. Les estimations de tonnage sont basées sur une densité fixe de 2,9 t/m^3 .
7. Une enveloppe de fosse pour contraindre les Ressources minérales a été développée en utilisant les paramètres présentés dans le tableau suivant Tableau 4. La date effective des Ressources minérales actuelles est le 10 janvier 2023.
8. Les Ressources minérales présentées ont une teneur de coupure de 5,75 % C(g).

Tableau 3: Paramètres utilisés pour développer l'enveloppe de la fosse pour contraindre les Ressources minérales

PARAMÈTRES	Valeur
Coût de l'exploitation minière	C$ 4.00/t minée
Coût de traitement	36,00 $CAN/t broyée
Coût de la gestion des résidus	2,00 $CAN/t broyée
Coût d'administration	5,00 $CAN/t broyée
Taux de récupération de l'usine	85 %
Qualité du concentré	94 %
Prix du concentré	1 500 $CA /t
Taux de production	3,4 Mtpa
Pente globale de la fosse	50 %

Exploitation minière

La méthode d'exploitation minière sélectionnée pour le Projet minier Uatnan est une exploitation conventionnelle à ciel ouvert, par camion et pelle, avec forage et dynamitage. La terre végétale et le mort-terrain seraient enlevés et entreposés en vue de la restauration du site. La minéralisation et les stériles seraient exploités par des bancs de 9 m de haut, forés, dynamités et chargés dans des camions de transport à cadre rigide de 60 tonnes à l'aide de pelles excavatrices.

Pour minimiser l'empreinte environnementale du Projet minier Uatnan, les stériles seraient transportés jusqu'à l'installation de stockage des résidus où ils seraient gérés avec les résidus. À partir de la cinquième année d'exploitation, les stériles seraient remblayés dans la fosse lorsque possible. Le tableau suivant présente le sous-ensemble de Ressources minérales dans la conception de la fosse pour l'EEP.

Tableau 4: Sous-ensemble de Ressources minérales dans la conception de la fosse pour l'EEP

DESCRIPTION	Tonnes (Mt)	Grade Cg (%)	Graphite in situ (Mt)
Ressources mesurées	18,7	17,9	3,3
Ressources indiquées	43,5	17,1	7,4
Total des ressources M&I	**62,2**	**17,3**	**10,8**
Ressources présumées	14,2	18,0	2,6
Mort-terrain et stériles	102,6		

La mine serait exploitée par une flotte de NMG, sept jours par semaine, 24 heures par jour, et serait composée d'un système de quatre équipes travaillant sur une rotation de deux semaines. NMG a l'intention de déployer une stratégie d'exploitation zéro émission avec une flotte de camions de transport et d'équipements électriques alimentés par des batteries, dès que la technologie sera disponible. En attendant, l'EEP a utilisé un scénario de base avec un parc de véhicules à moteur diesel.

Traitement et récupération

Le schéma de traitement a été élaboré en utilisant la même base métallurgique que celle utilisée pour l'étude de faisabilité actualisée de Mason Graphite publiée le 11 décembre 2018. La principale différence entre les deux schémas de traitement, hormis l'augmentation de la

capacité de l'usine, est l'utilisation finale prévue du matériau. Étant donné que 100 % du concentré de graphite produit par le Projet minier Uatnan est destiné au marché des batteries, la préservation de la taille des paillettes n'est plus envisagée dans le parcours de traitement. Ainsi, le schéma de traitement a été simplifié en réduisant le nombre d'étapes de flottation de polissage et de nettoyage de quatre à deux. Ce changement minimise le nombre de broyeurs et de cellules de flottation nécessaires, réduisant ainsi les coûts d'investissement et d'exploitation du Projet minier Uatnan.

Le schéma de traitement se compose d'un calibreur de minéraux qui réduit la taille du minerai tout-venant avant de l'envoyer dans un broyeur SAG pour un broyage primaire. Le minéral broyé subit ensuite une flottation grossière, après quoi le concentré rebroyé et récupéré est combiné au concentré grossier pour un traitement ultérieur. Le concentré subit ensuite deux étapes supplémentaires de broyage, d'abord dans un broyeur à boulets avant la première étape de nettoyage, puis un second broyage dans un broyeur à tour avant le nettoyage secondaire. Le concentré résultant subit une étape finale de déchaulage pour éliminer les particules de moins de 20 microns à faible teneur afin de maximiser la teneur finale du concentré. Les résidus du concentrateur sont filtrés et acheminés vers l'installation de stockage des résidus. Le concentré est filtré et séché avant d'être transporté par camion sur 285 km jusqu'à Baie-Comeau pour être acheminé vers le marché.

Évaluation économique

Les CAPEX, résumés ci-dessous, couvrent le développement de la mine, des installations de traitement et des infrastructures nécessaires au Projet minier Uatnan. Il est basé sur l'application de méthodes de calcul des coûts standard pour la réalisation d'une EEP qui offre une précision de -30% à +50%. Le coût d'exploitation couvre l'exploitation minière, le traitement, le transport du concentré, la gestion des résidus et de l'eau, les frais généraux et administratifs, ainsi que l'infrastructure et les services.

Tableau 6 : Résumé des coûts CAPEX du Projet minier Uatnan

SECTEUR	DVM CAPEX (M$)
Mine	61
Infrastructure du site	55
Infrastructure hors-site	184
Traitement des eaux et résidus	118
Installation de concassage et de traitement du minerai	548
Indirect	319
Contingence	279
TOTAL CAPEX	**1 564**
CAPEX initial	1 417
CAPEX de maintien	147

Tableau 7 : Résumé des principaux coûts OPEX du Projet minier Uatnan

SECTEUR	Coût OPEX DVM ($M)	$CA / t Conc.
Mines et résidus miniers	917	76
Traitement	1 620	134
Gestion de l'eau	134	11
Administration	565	47
TOTAL	**3 236**	**268**

Prochaines étapes et assurance qualité

L'EEP montre que le Projet minier Uatnan est techniquement réalisable ainsi qu'économiquement viable. Elle renforce les discussions commerciales actives de NMG et les plans de croissance de la Société vers une expansion de phase 3.

Sur la base de ces résultats positifs, NMG a l'intention de lancer une étude de faisabilité actualisée conformément à la convention d'option et de coentreprise signée avec Mason Graphite. Le Projet minier Uatnan devra passer par le processus de la Loi sur la qualité de l'environnement du gouvernement du Québec dans le but d'obtenir un décret ministériel.

NMG s'engage à étendre son approche d'engagement ouvert et proactif avec les peuples autochtones et les parties prenantes locales pour le Projet minier Uatnan. La Société prévoit maintenir un dialogue transparent avec la Première Nation des Innus de Pessamit à mesure qu'elle avance dans le développement du projet afin d'assurer le respect de leurs droits, la protection de l'environnement, de leur culture, de leur mode de vie et de leur spiritualité, ainsi que l'inclusion de leur perspective et de leurs connaissances traditionnelles. NMG s'engage également à élargir ses relations avec les parties prenantes de tous horizons pour favoriser les mécanismes de collaboration et façonner un projet générant une valeur commune.

Les actionnaires et les analystes sont invité.es à assister à une séance d'information pour les investisseurs diffusée sur le Web ce matin, mardi 10 janvier 2023, à 10 h 30 (HE). Animée par le président et chef de la direction, Eric Desaulniers, avec la participation de l'équipe de direction de NMG, la séance d'information comprendra une présentation technique suivie d'une séance de questions et réponses. L'inscription doit être effectuée avant le début de la séance d'information à l'adresse suivante : https://us06web.zoom.us/webinar/register/WN_PQUZCrddQuWmw0UUMersow .

Il n'y a aucune certitude que les prévisions économiques sur lesquelles cette EEP est basée se réaliseront. L'EEP est préliminaire et vise des Ressources minérales présumées qui sont trop spéculatives du point de vue géologique pour que l'on puisse faire valoir des considérations économiques qui permettraient de les classer dans la catégorie des Réserves minérales et que rien ne garantit que l'EEP donnera les résultats escomptés. Les Ressources minérales qui ne sont pas des Réserves minérales n'ont pas démontré leur viabilité économique. Du rainurage et/ou des forages supplémentaires seront nécessaires pour convertir les Ressources minérales présumées en Ressources minérales indiquées ou mesurées. Il n'y a aucune certitude que le développement des ressources, la production et les prévisions économiques sur lesquels cette EEP est basée se réaliseront. Il existe un certain nombre de risques et d'incertitudes identifiables à tout nouveau projet et qui couvrent généralement la minéralisation, le traitement du minerai, les aspects financiers, environnementaux et l'obtention de permis. La phase 3 de NMG n'est pas différente, et une évaluation des risques possibles a été entreprise dans le cadre de l'EEP.

Les informations scientifiques et techniques présentées dans ce communiqué de presse ont été revues et approuvées par André Allaire, ing. (BBA), Jeffrey Cassoff, ing. (BBA), Claude Duplessis, ing. (GMG) et Merouane Rachidi, géo. (GMG), personnes qualifiées telles que définies par le NI 43-101.

L'EEP du Projet minier Uatnan, préparée conformément aux directives du NI 43-101, sera déposée sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com, EDGAR à l'adresse www.sec.gov et sur le site Web de la Société à l'adresse www.NMG.com dans les 45 jours suivant le présent communiqué de presse. Les lecteurs sont invités à lire l'EEP dans son intégralité, y compris toutes les qualifications, hypothèses et exclusions relatives aux détails résumés dans ce communiqué de presse. L'EEP est destinée à être lue dans son ensemble, et les sections ne doivent pas être lues ou invoquées hors contexte.

À propos de Nouveau Monde Graphite

NMG travaille à se positionner comme un contributeur clé au sein de la révolution énergétique. La Société travaille au développement d'une source pleinement intégrée de matériaux écologiques d'anode pour batteries au Québec, au Canada, pour les marchés en pleine expansion des piles à combustible et des batteries lithium-ion. Avec ses opérations à faible coût et des normes ESG enviables, NMG aspire à devenir un fournisseur stratégique des principaux fabricants mondiaux de batteries et de véhicules en offrant des matériaux avancés performants et fiables tout en promouvant la durabilité et la traçabilité de la chaîne d'approvisionnement. www.NMG.com

À propos de Mason Graphite

Mason Graphite est une société canadienne qui se consacre à la recherche d'occasions d'investissement. Sa stratégie consiste à mettre en place une intégration verticale et horizontale dans le secteur minier, plus particulièrement dans le domaine des minéraux industriels et spécialisés, notamment les matériaux liés aux batteries et leurs sous-produits. Sa stratégie comprend également le développement de produits à valeur ajoutée, notamment pour les technologies vertes comme l'électrification des transports. Mason Graphite détient actuellement 100 % des droits sur le gisement du Lac Guéret, l'un des gisements de graphite les plus riches au monde. Ces droits sont visés par une convention d'option et de coentreprise conclue avec Nouveau Monde Graphite Inc. (TSX de croissance : NOU) (NYSE : NMG). La Société est également le principal actionnaire de Black Swan Graphene Inc., société ouverte canadienne (TSX de croissance : SWAN) qui se consacre à la production et à la commercialisation à grande échelle de produits brevetés à base de graphène à haute performance et à faible coût destinés à plusieurs secteurs industriels, entre autres ceux du béton, des polymères et des batteries Li-ion.

Contact

MÉDIAS

Julie Paquet
VP Communications et Stratégie ESG
+1 450 757-8905 poste 140
jpaquet@nmg.com

INVESTISSEURS

Marc Jasmin
Directeur, Relations aux investisseurs
+1 450 757-8905 poste 993
mjasmin@nmg.com

Abonnez-vous à notre fil de nouvelles : https://bit.ly/3UDrY3X

Mise en garde

Tous les énoncés, autres que les faits historiques, contenus dans le présent communiqué de presse, y compris, mais sans s'y limiter, les déclarations décrivant l'impact de ce qui précède sur l'économie du Projet minier Uatnan, les résultats de l'EEP (tels que ceux présentés dans les différents tableaux ci-dessus et commentés

dans le texte de ce communiqué de presse), y compris CAPEX, OPEX, TRI et VAN, la valeur estimée du Projet minier Uatnan, les scénarios de développement des opérations pour le Projet minier Uatnan, les paramètres commerciaux et techniques, les aspects économiques attractifs du Projet minier Uatnan, les plans de DVM, la stratégie de marketing envisagée par la Société, les tendances du marché, les prix futurs du graphite, l'impact du Projet minier Uatnan sur les communautés locales, incluant la création d'emplois, la production annuelle projetée des opérations de la phase 3 de la Société, la stratégie d'électrification attendue et ses résultats et bénéfices attendus, les résultats et bénéfices potentiels des technologies propres de la Société, les délais et coûts liés aux diverses initiatives, livrables et étapes décrites dans ce communiqué de presse et leurs résultats attendus, les performances financières et opérationnelles attendues de la Société, la nature des relations avec les parties prenantes telles que la communauté locale, y compris la Première Nation des Innus de Pessamit, la demande future de batteries et de véhicules électriques, l'objectif de développer l'une des plus grandes exploitations de graphite naturel entièrement intégrées au monde, la production de matériel d'anode carboneutre, les estimations de Ressources minérales (y compris les hypothèses et les estimations utilisées pour préparer les estimations de Ressources minérales), les perspectives commerciales et opérationnelles générales de la Société, la croissance future de la Société et ses perspectives commerciales, les engagements, initiatives et objectifs ESG de la Société, et les déclarations qui sont discutées dans le paragraphe « À propos de Nouveau Monde » et ailleurs dans le communiqué de presse qui décrivent essentiellement les perspectives et les objectifs de la Société, constituent de « l'information prospective » ou des « énoncés prospectifs » (collectivement, les « énoncés prospectifs ») au sens de certaines lois canadiennes et américaines sur les valeurs mobilières, et sont fondées sur des attentes, des estimations et des projections au moment de la publication du présent communiqué de presse. Les énoncés prospectifs reposent nécessairement sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien que considérées comme raisonnables par la Société au moment où ces énoncés ont été formulés, sont assujetties à des incertitudes et à des imprévus importants sur les plans opérationnel, économique et concurrentiel. Ces estimations et hypothèses peuvent se révéler inexactes. Par ailleurs, ces énoncés prospectifs sont basés sur différents facteurs et hypothèses sous-jacents, notamment les tendances technologiques actuelles, les relations d'affaires entre la Société et ses parties prenantes, la capacité de fonctionner de manière sécuritaire et efficace, la livraison et l'installation en temps opportun et aux prix estimés de l'équipement soutenant la production, les prix de vente présumés du concentré de graphite, l'exactitude des estimations des Ressources minérales, les taux de change et les taux d'intérêt futurs, la stabilité politique et réglementaire, les prix des produits de base et les coûts de production, l'obtention d'approbations, de licences et de permis gouvernementaux, réglementaires et de tiers à des conditions favorables, la stabilité de la main-d'œuvre, la stabilité des marchés financiers et des capitaux, la disponibilité de l'équipement et des fournitures essentielles, des pièces de rechange et des consommables, les diverses hypothèses fiscales, les estimations de CAPEX et OPEX, le statut des permis du Projet minier Uatnan, toutes les projections économiques et opérationnelles relatives au projet, les infrastructures locales, les perspectives et occasions d'affaires de la Société et les estimations du rendement opérationnel de l'équipement, et ne sont pas garants du rendement futur.

Les énoncés prospectifs sont assujettis à des risques connus et inconnus et à des incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents de ceux anticipés ou suggérés dans les énoncés prospectifs. Les facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels soient sensiblement différents des attentes actuelles comprennent notamment les risques abordés dans le paragraphe « Prochaines étapes et assurance qualité », des retards quant aux dates de livraison prévues de l'équipement, la capacité de la Société à mettre en œuvre ses initiatives stratégiques et si ces initiatives stratégiques donneront les résultats escomptés, la disponibilité d'un financement ou d'un financement à des conditions favorables pour la Société, la dépendance aux prix des matières premières, l'impact de l'inflation sur les coûts, les risques d'obtention des permis nécessaires, le rendement opérationnel des actifs et des activités de la Société, les facteurs concurrentiels dans le secteur de l'exploitation minière et de la production du graphite, les changements aux lois et aux règlements ayant une incidence sur les activités de la Société, le risque d'acceptabilité politique et sociale, le risque lié à la réglementation environnementale, le risque lié aux devises et aux taux de change, les développements technologiques, l'impact de la pandémie de COVID-19 et des mesures mises en place par les gouvernements en réaction à cette pandémie, et la conjoncture économique en général ainsi que les risques liés aux bénéfices, aux dépenses d'investissement, aux flux de

trésorerie et à la structure du capital et aux risques commerciaux généraux. Une description plus détaillée des risques et des incertitudes figure dans la notice annuelle de NMG datée du 22 mars 2022, notamment dans la section intitulée « Facteurs de risque », qui est disponible sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com et sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov. D'autres facteurs imprévisibles ou inconnus qui ne sont pas abordés dans la présente mise en garde pourraient aussi avoir un impact défavorable important sur les énoncés prospectifs.

Plusieurs de ces incertitudes et de ces imprévus peuvent affecter directement ou indirectement ou pourraient faire en sorte que les résultats ou le rendement réels diffèrent considérablement de ceux avancés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs. Rien ne garantit que les énoncés prospectifs se révéleront exacts, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer de manière importante de ceux anticipés dans ces énoncés. Les énoncés prospectifs sont présentés dans le but de fournir de l'information sur les attentes actuelles de la direction et ses plans pour l'avenir. La Société n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser ces énoncés prospectifs, ni d'expliquer toute différence importante entre les événements réels subséquents et ces énoncés prospectifs, sauf tel que l'exigent les lois en valeurs mobilières applicables.

Les données sur le marché et l'industrie contenues dans ce communiqué de presse sont basées sur des informations provenant de publications industrielles indépendantes, d'études de marché, de rapports et d'enquêtes d'analystes et d'autres sources accessibles au public. Bien que la Société estime que ces sources sont généralement fiables, les données sur le marché et l'industrie sont sujettes à interprétation et ne peuvent être vérifiées avec une certitude totale en raison des limites de la disponibilité et de la fiabilité des données brutes, de la nature volontaire du processus de collecte des données et d'autres limites et incertitudes inhérentes à toute enquête. La Société n'a pas vérifié de manière indépendante les données provenant de sources tierces auxquelles il est fait référence dans ce communiqué de presse et, par conséquent, l'exactitude et l'exhaustivité de ces données ne sont pas garanties.

Les informations divulguées relatives aux estimations des réserves minérales et des ressources minérales figurant dans le présent communiqué de presse ont été préparées conformément au Règlement 43-101. Le présent communiqué de presse emploie les termes « étude de faisabilité », « Ressources minérales », « Ressources minérales présumées », « Ressources minérales indiquées », « Ressources minérales mesurées », « Réserves minérales » et « Réserves minérales probables » dans le cadre de la présentation des ressources, chacun de ces termes étant défini conformément aux Normes de définitions de l'ICM pour les Ressources minérales et les Réserves minérales adoptées par le Conseil de l'ICM, comme exigé par le Règlement 43-101. Sauf indication contraire, toutes les estimations des réserves et des ressources contenues dans ce communiqué de presse ont été préparées conformément aux normes de définitions de l'ICM, comme exigé par le Règlement 43-101.

Le Règlement 43-101 est un règlement élaboré par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières qui établit des normes canadiennes pour toute divulgation publique d'informations effectuée par un émetteur d'informations scientifiques et techniques concernant des projets miniers. Il diffère des exigences de la Securities and Exchange Commission (la « SEC ») des États-Unis. Par conséquent, les informations sur les ressources et les réserves minérales qui sont contenues dans ce communiqué de presse peuvent ne pas être comparables à des informations similaires rendues publiques par des sociétés américaines divulguant conformément aux exigences de divulgation et de déclaration de la SEC.

Ni la Bourse de croissance TSX ni son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument la responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué de presse.

De plus amples renseignements concernant la Société sont disponibles dans la base de données SEDAR (www.sedar.com), et pour les lecteurs américains sur EDGAR (www.sec.gov), ainsi que sur le site Web de la Société à l'adresse : www.NMG.com.